



# Rapport sur un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections

## Centre médical Vital

### Rapport préliminaire

#### Établissement visé par l'enquête

Centre médical Vital  
380, chemin Hunt Club  
Ottawa (Ontario) K1V 1C1

#### Type d'établissement

Clinique médicale

#### Date à laquelle le conseil de santé a été informé du manquement possible

5 décembre 2023

#### Date de publication du rapport préliminaire

21 décembre 2023

#### Date de mise à jour du rapport préliminaire

S.O.

#### De quelle façon le manquement a-t-il été repéré?

En réponse à une plainte sur la prévention et le contrôle des infections (PCI), Santé publique Ottawa (SPO) a inspecté l'établissement et a constaté un manquement.

#### Brève description du manquement

Retraitement du matériel médical réutilisable :

Aménagement de l'espace réservé au retraitement du matériel médical

Nettoyage et désinfection

Stérilisation

Consignation

Formation du personnel

## Enquête sur le manquement

### Le manquement était-il lié à un membre d'un ordre de réglementation?

Oui

### Si oui, le cas a-t-il été signalé à l'ordre de réglementation?

L'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario a été informé de l'enquête.

### Des mesures correctives ont-elles été recommandées ou mises en œuvre?

Le 5 décembre 2023, l'établissement a reçu la directive de cesser le retraitement sur place du matériel médical à l'aide de l'autoclave et d'utiliser des articles à usage unique.

### Veillez fournir plus de détails

L'établissement collabore avec SPO pour s'assurer que l'espace réservé au retraitement du matériel médical et les processus de retraitement sont conformes aux pratiques exemplaires.

### Date à laquelle toute directive ou tout ordre a été donné au propriétaire ou à l'exploitant (le cas échéant)

S.O.

## Commentaires concernant le rapport préliminaire et coordonnées

### Commentaires supplémentaires

SPO a déterminé qu'en dépit d'un manquement aux pratiques de PCI, le nettoyage et la stérilisation du matériel médical étaient adéquats.

### Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

**Titre** : Michelle Wasser, gestionnaire de programme

Prévention et contrôle des infections – Inspections et enquêtes

Santé publique Ottawa

**Courriel** : [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca)

**Numéro de téléphone** : 613-580-2424, poste 26325

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).

# Rapport final

## Date de publication du rapport final

1<sup>er</sup> août 2024

## Date de mise à jour du rapport final

1<sup>er</sup> août 2024

## Date de confirmation où toutes les mesures correctives ont été prises

18 juillet 2024

## Brève description des mesures correctives prises

Le 18 juillet 2024, SPO a confirmé que la clinique avait pris les mesures suivantes pour remédier aux manquements en matière de prévention et de contrôle des infections :

- Zone de retraitement désignée;
- Procédure de retraitement conforme aux pratiques exemplaires de PCI;
- Formation du personnel sur le retraitement.

## Commentaires supplémentaires

La clinique a été informée qu'elle pouvait recommencer à utiliser le matériel réutilisable le 18 juillet 2024.

## Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

**Titre** : Michelle Wasser, gestionnaire de programme

Prévention et contrôle des infections – Inspections et enquêtes

Santé publique Ottawa

**Courriel** : [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca)

**Numéro de téléphone** : 613-580-2424, poste 26325

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).